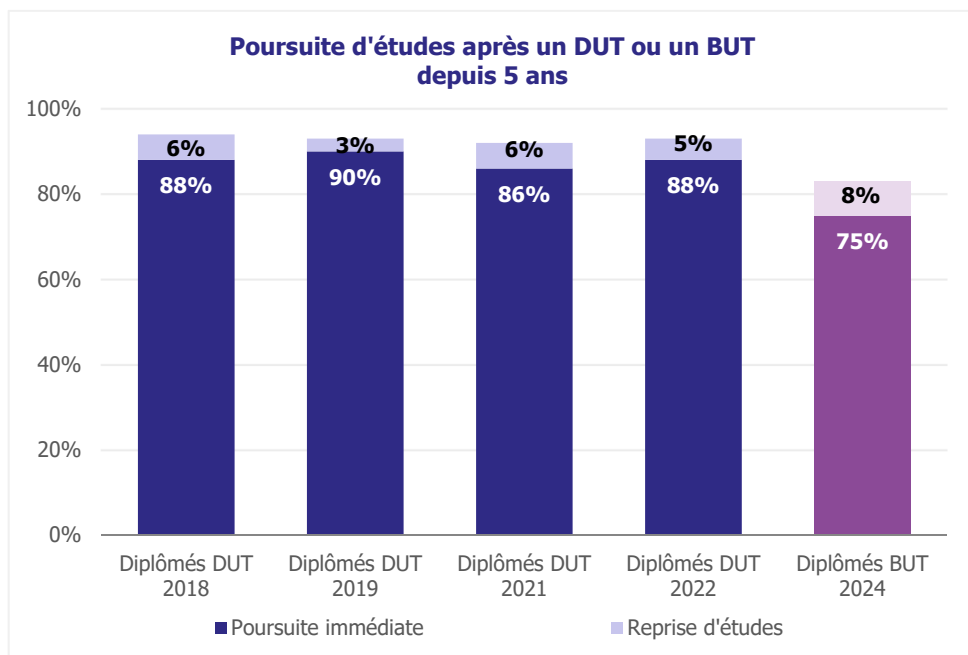


Parcours d'études après un BUT



Plus de 80 % de la première promotion des diplômés de BUT ont poursuivi leurs études : 75 % dans la continuité de leur diplôme auxquels s'ajoutent 8 % après une année d'interruption. Les diplômés du domaine Sciences, technologie, santé poursuivent plus souvent leurs études que ceux du domaine Droit, économie, gestion, en particulier immédiatement après l'obtention de leur BUT.

Ainsi, les poursuites d'études après un BUT, si elles sont moins fréquentes qu'après un DUT, restent très nombreuses et à un niveau plus proche de celui des diplômés de licence que de licence professionnelle (respectivement 88 %¹ et 58 %²). De surcroît, les poursuites d'études sont plus nombreuses que celles observées au niveau national pour l'ensemble des diplômés de BUT (62 %)³.

En définitive, 17 % des diplômés de BUT ne se sont pas réinscrits dans une formation ; cela concerne plus souvent les titulaires d'un bac technologique que général.

1. Parcours d'études après une licence, OE N°65, mai 2026, OFIPE, Université Gustave Eiffel
2. L'insertion des diplômés de licence professionnelle, OE N°62, avril 2026, OFIPE, Université Gustave Eiffel
3. Le taux d'emploi salarié en France des diplômés 2024 de BUT, Note flash du SIES n°35, décembre 2025, MESRE

Définitions

Taux de poursuite d'études :

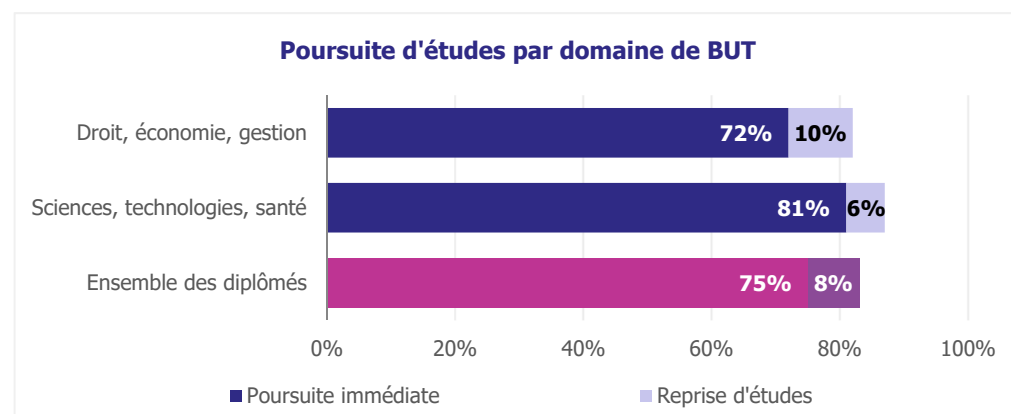
Part des diplômés inscrits dans une formation l'année suivant l'obtention du diplôme.

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une année d'interruption d'études.

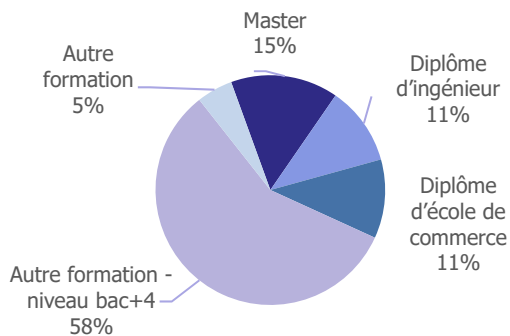
Taux d'inscription en master :

Part des diplômés inscrits en master, quelle que soit l'année d'inscription.

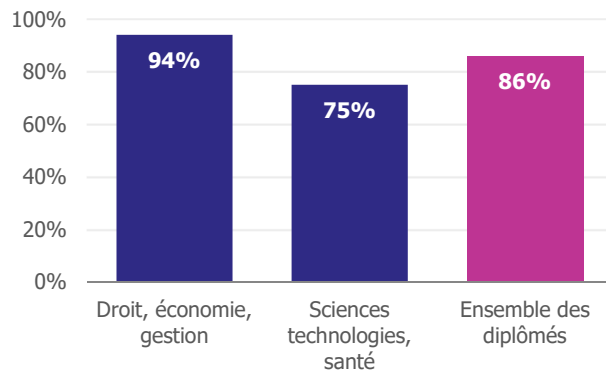


Les formations après le BUT

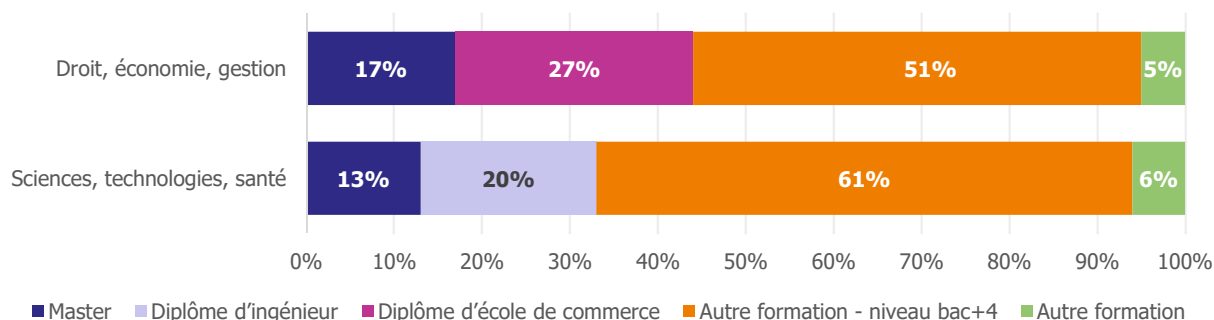
Etudes suivies immédiatement après le BUT



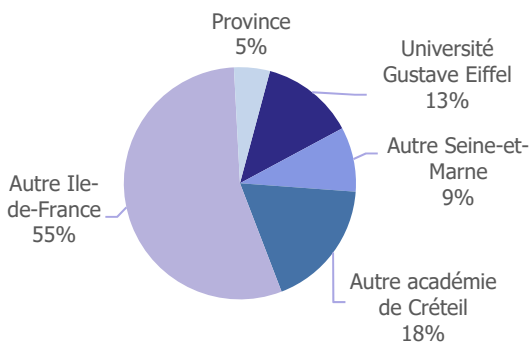
Taux d'inscription à bac+4



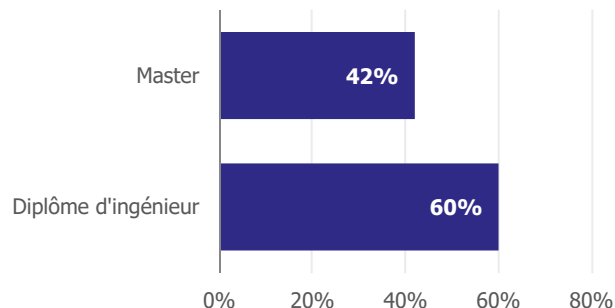
Formation suivie selon le domaine du BUT



Lieu des études



Taux de poursuite à l'Université Gustave Eiffel



L'année suivant l'obtention du BUT, la grande majorité des diplômés sont inscrits dans une formation de niveau bac + 4, essentiellement dans des écoles spécialisées (en gestion, ressources humaines, informatique...).

Les diplômés du domaine Sciences, technologies, santé sont un peu moins souvent inscrits en bac + 4, notamment parce qu'un cinquième poursuit des études en cursus ingénieur, intégré en première année. Ce diplôme d'ingénieur, six étudiants sur dix le préparent à l'Université Gustave Eiffel. Quant aux diplômés du domaine Droit, économie, gestion, plus du quart poursuivent leurs études en diplôme d'école de commerce ou de gestion.

Finalement, après un BUT, peu d'étudiants poursuivent en master, et moins de la moitié d'entre eux le préparent à l'Université Gustave Eiffel. En définitive, les poursuites d'études des diplômés de BUT sont assez proches de celles des diplômés de licence professionnelle, quoiqu'avec une inscription moindre en master et plus élevée en diplôme d'ingénieur.

Quasiment tous les diplômés poursuivent leurs études en contrat d'apprentissage (90 %) et c'est d'autant plus le cas des diplômés déjà en apprentissage pendant le BUT (93 % contre 81 % des étudiants de formation initiale classique). Cependant, les étudiants préparant un master sont moins souvent en contrat d'apprentissage que les autres étudiants (58 % contre 95 %).

Finalement, 92 % des diplômés ont validé leur année de formation. Et la quasi-totalité poursuivent leurs études une année supplémentaire ; en particulier, huit sur dix sont inscrits dans une formation de niveau bac + 5.

Définition

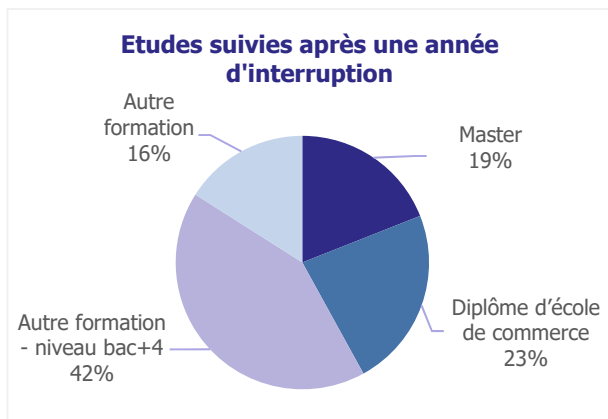
Taux d'inscription à bac+4 :

Part des diplômés inscrits dans une formation de niveau bac+4 parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après le BUT.

Taux de poursuite d'études à l'Université Gustave Eiffel :

Part des diplômés inscrits à l'Université Gustave Eiffel parmi les diplômés ayant poursuivi leurs études immédiatement après le BUT.

Les reprises d'études



Quelques diplômés de BUT (8 %) se sont inscrits dans une formation après une année d'interruption d'études. Ainsi, un tiers des diplômés n'ayant pas poursuivi dans la continuité de leur BUT se sont finalement réinscrits.

Durant cette année d'interruption, un peu plus de la moitié ont occupé un emploi, souvent peu qualifié et sur des contrats courts voire en intérim. Néanmoins, les données de l'enquête ne permettent pas de savoir si la reprise d'études est liée à des difficultés d'insertion ou si l'interruption d'études correspondait à une année de césure.

Les formations des diplômés en reprise d'études sont assez proches de celles des étudiants s'inscrivant dans la continuité de leur BUT, en particulier en matière de niveau : la majorité sont inscrits en bac + 4. En revanche ils sont moins souvent en apprentissage.

Définitions

Taux de reprise d'études :

Part des diplômés inscrits dans une formation après une année d'interruption d'études.

Taux de diplômés sur le marché de l'emploi :

Part des diplômés actifs 18 mois après l'obtention du diplôme parmi l'ensemble des diplômés de BUT.

Taux de chômage :

Part des actifs en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

L'insertion professionnelle



Moins de 17 % des diplômés intègrent le marché du travail avec leur BUT. Un quart d'entre eux sont en recherche d'emploi dix-huit mois après l'obtention de leur BUT. Pour ceux occupant un emploi, l'insertion semble mitigée : seule la moitié occupent des emplois stables, de niveau cadre ou profession intermédiaire (selon la nomenclature des PCS de l'INSEE) et estiment occuper des emplois correspondant à leurs études.

Les effectifs concernés par l'insertion professionnelle étant relativement faibles, les tendances esquissées méritent d'être consolidées avec les résultats des prochaines promotions de BUT.

Sources et méthodologie

Source :

- ◆ Apogée, Pégase
- ◆ Enquête téléphonique et électronique, 18 mois après l'obtention du diplôme.

Champ :

Diplômés de BUT en 2024, soit 385 diplômés.

Taux de parcours connus :

76 % pour l'ensemble des diplômés.

Méthodologie :

- ◆ L'insertion est évaluée pour les diplômés n'ayant pas obtenu d'autres diplômes.
- ◆ Les statistiques ont été redressées.